

**date** 14/12/16 16:39

**objet** PPRI

Monsieur le maire,

Mesdames les conseillères municipales,

Messieurs les conseillers municipaux,

Bonjour à toutes et à tous,

Lors du conseil municipal du 29 juin 2016, Jean-Etienne GAILLAT intervenait à propos du PPRI dénonçant le caractère binaire de la cartographie qui nous était proposée. (voir PJ)

Faisant le même constat, la municipalité de HENDAYE a

- refusé le PPRI tel que présenté en conseil municipal,
- tenu des réunions publiques d'information auprès des habitants
- et confié le dossier à un cabinet d'experts afin de vérifier la possibilité d'une alternative à ce projet.

Suite à cette étude, le maire, Kotte ECENARRO et la 1ère adjointe en charge de l'urbanisme, Chantal KEHRIG, ont à nouveau sollicité les services de l'Etat. C'est ainsi qu'un PPRI modifié, après avoir été validé, vient d'être présenté à la population. Riverains et entrepreneurs sont maintenant rassurés. (Presse SO pays Basque 7/12/2016 en PJ)

Grâce à la volonté des élus, au travail mené par des experts et les services de l'Etat, les cartes du PPRI ont aujourd'hui changé de couleur et la zone verte a même été "allégée" dans la rédaction de son règlement. (PJ, cartes avant et après modifications)

Les communes de SAINT JEAN DE LUZ et de CIBOURE ont saisi le même cabinet d'experts. Elles envisagent d'engager la même démarche que la commune d'HENDAYE pour améliorer le projet de PPRI afin qu'il corresponde aux réalités locales tout en protégeant les habitants du territoire.

Notre conseil municipal devrait s'inspirer de ces initiatives responsables et revoir le projet de PPRI afin de réduire les zones rouges trop impactantes, les limitant à la stricte nécessité.

Bien cordialement.

Les élus minoritaires.

